

Devoir de synthèse N°1

Epreuve : Economie

Enseignant: Abdelhamid Sahbani

Date : 23/01/2018

Classe : 4ème année EG1 + EG3

Durée : 3heures.

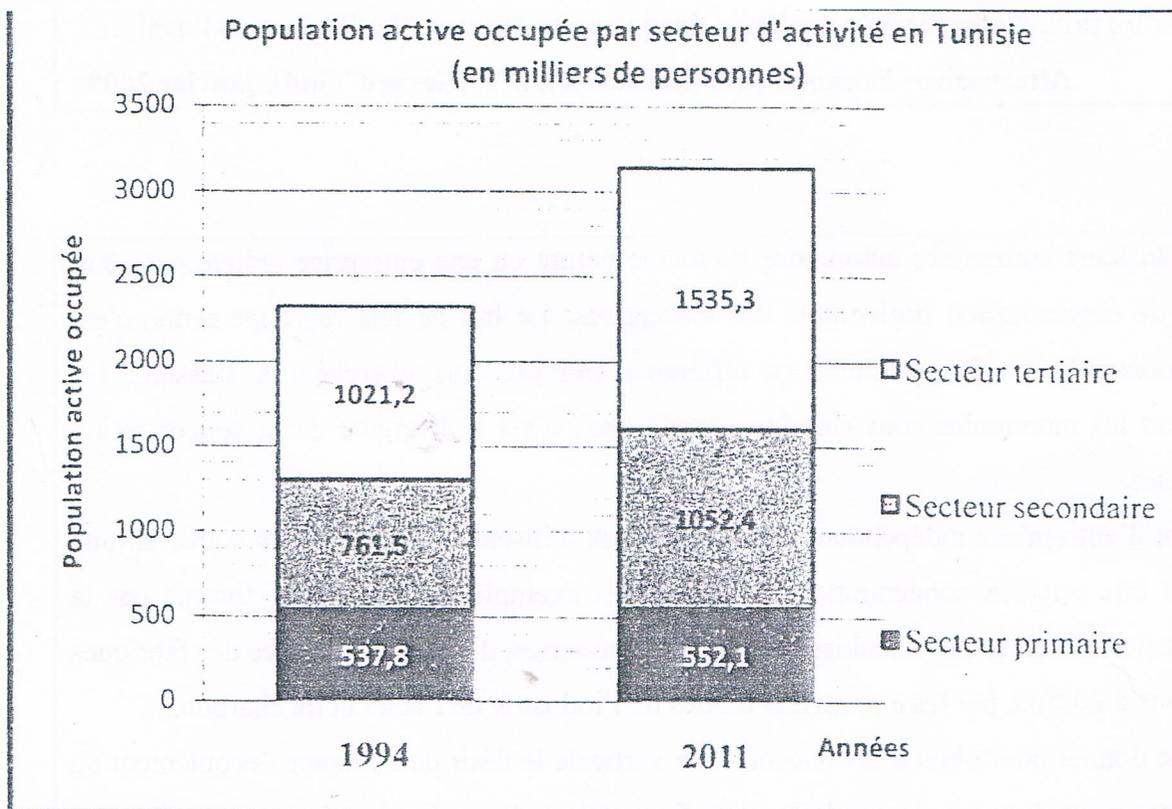
« L'utilisation des portables est strictement interdite »

PARTIE I: (10 points)**Question n°1: (3 points)**

Identifiez la flexibilité des ateliers, puis présentez ses objectifs.

Question n°2: (3 points)

Montrez que l'augmentation de la productivité des facteurs de production améliore le niveau de vie de la population.

Question n°3 : (4 points)

Institut National de la Statistique, (Enquête nationale sur l'emploi et RGPH)



- 1- Calculez et interprétez :
 - Le taux de croissance global de la population active occupée en Tunisie ;
 - Le taux de croissance global de la population active occupée dans le secteur primaire.
- 2- Après avoir effectué les calculs nécessaires à partir des informations fournies par le graphique, décrivez l'évolution de la part du secteur primaire dans le total de la population active occupée en Tunisie. (Tous les calculs doivent figurer sur la copie)

PARTIE II : (10 points)

Après avoir présenté les différentes formes de concentration, montrez qu'elles procurent à l'entreprise de multiples avantages. Prenez appui sur vos connaissances et sur les documents ci-dessous.

Document 1 :

La concentration des entreprises se mesure par la réduction du nombre d'entreprises et l'augmentation de leur taille. On distingue plusieurs processus de concentration. La concentration verticale rassemble des entreprises complémentaires dont le procès de la production de l'amont vers l'aval, de la production des matières premières au produit final vendu aux consommateurs.

La concentration horizontale quant à elle consiste à regrouper des entreprises produisant les mêmes biens et /ou services. Le but dans ce cas est le contrôle du marché. Enfin on parle aussi du conglomérat, quant un groupe détient des entreprises dans plusieurs activités différentes dans un but le plus souvent financier.

De nombreuses motivations pousse en effet les entreprises à se concentrer : il peut s'agir de pénétrer de nouveaux marchés, d'accroître ses parts sur un marché existant, de réaliser des économies d'échelle, de limiter la concurrence par les prix, d'accéder à de meilleurs financements, de contrôler l'amont ou l'aval,...

Alternatives Economiques (hors série), n°79, Gérard Vindt, janvier 2009



Document 2 :

La réunion de plusieurs entreprises autonomes de même nature en une entreprise unique peut être désignée sous le nom de concentration horizontale des entreprises. Le but de tels regroupements, c'est l'établissement d'un monopôle sur le marché. Les différents entrepreneurs cherchent à s'assurer les avantages que présentent les monopoles sous certaines conditions : c'est là l'origine de la concentration horizontale des entreprises.

Le regroupement d'entreprises indépendantes, dont les unes utilisent les produits des autres en une entreprise unique peut être appelée concentration verticale. Des exemples nous en sont fournis par la réunion de tissages avec des filatures, des blanchisseries et des teintureries, d'imprimeries avec des fabriques de papiers ou des maisons d'édition, par les entreprises mixtes de l'industrie de l'acier et du charbon.

On a coutume de donner pour objet à la concentration verticale le désir de s'assurer l'écoulement ou la fourniture de matières premières ou de produits semi-finis. C'est du moins la réponse que font les entrepreneurs interrogés au sujet des avantages de tels regroupements.

**Etude économique et sociologique ;
Editions, M.th.Génin par ludwing von Mises**



BON TRAVAIL